

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

77023

Objet

DEMANDE d'AUTORISATION

de
CREATION de QUATRE
POSTES d'ADJOINTS
SUPPLEMENTAIRES

DATE DE CONVOCATION

22 mars 1977

DATE D'AFFICHAGE

22 mars 1977

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 26

Nombre de votants 27

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent *soixante dix sept*
le *vingt cinq mars* à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de *Monsieur TETARD Guy*

Etaient présents : MM. *DUFOUR, PAPEAU, COLLE, POUGET, VIAUD, POUMAILLOUX, FOUCHE, NAULIN, BUJARD, MAURELLET, LIS, FABER, BOUTET, BOISARD, BOUCHET, GUICHAOUA, BOULAN, LACHAUD, BROTREAU, BERLAND DUFEUIL, TAP, Mme TACQUET, M. PELLETIER, CABAL;*

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : *Monsieur MONTRON par M. TETARD pour Adjoint*
" " " " - *Me DUFOUR*

Absents : MM.

Monsieur Alain POUGET a été élu Secrétaire.

Monsieur le Maire donne lecture de l'article 122 -2 - du Code des Communes concernant la faculté de décider par délibération prise sur proposition du Maire, la création pour la durée de leur mandat d'un ou plusieurs postes d'adjoints supplémentaires.

ROYAN peut solliciter la création de quatre postes d'adjoints supplémentaires, et Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur cette demande.

Oui l'exposé de Monsieur le Maire,

VU l'art. L 122 -2 du Code des Communes,

DECIDE :

- de demander à Monsieur le Sous-Préfet de bien vouloir autoriser la création de quatre postes d'adjoints supplémentaires

- que ces postes seront pourvus dans les formes légales.

*Adopté : 19 voix pour - 0 contre 5 7 abstentions
Fait et délibéré à ROYAN les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au Registre MM. les Membres présents*



LE MAIRE,

Guy TETARD